LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, de l'Intégration
et à la Grande Région

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration des bâtiments publics

POSE DE LA PREMIERE PIERRE DU NOUVEAU FOYER DON BOSCO

23 mai 2014

DOSSIER DE PRESSE

Projet cofinancé par le Fonds européen pour les réfugiés

SOMMAIRE

1. Invitation à la presse p. 3
2. Programme de la journée p. 4
3. Le Foyer Don Bosco, centre de premier accueil p.5
4. La politique d'accueil au Luxembourg p. 6
5. La construction du centre P. 8
6. Contacts p. 14

1. INVITATION A LA PRESSE

Le 23 mai 2014 à 15 heures aura lieu la pose de la première pierre du nouveau Foyer Don Bosco en présence de François BAUSCH, ministre du Développement durable et des Infrastructures et de Corinne CAHEN, ministre de la Famille et de l'Intégration.

Le Foyer Don Bosco est un centre de premier accueil, accueillant les demandeurs de protection internationale (DPI) nouvellement arrivés au Luxembourg.

Le Foyer est géré par le service Migrants et Réfugiés de la Croix-Rouge suite à un accord avec le ministère de la Famille / l'OLAI (Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration).

Le nouveau bâtiment se trouve juste à côté de l'ancien, qui sera démoli une fois les travaux de construction de la nouvelle structure achevés (mi-2015). Le nouveau foyer pourra accueillir 120 personnes.

Communiqué par le ministère du Développement durable et des Infrastructures et le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

Adresse: Chantier du nouveau Foyer Don Bosco

162B, avenue de la Faïencerie

L-1511 Luxembourg (Limpertsberg)

2. PROGRAMME DE LA JOURNEE

Le programme officiel commencera à 15 :00 :

Discours de Monsieur François BAUSCH
Ministre du Développement durable et des Infrastructures

Discours de Madame Corinne CAHEN
Ministre de la Famille et de l'Intégration

Geste de pose de la première pierre

Verre de l'amitié

3. LE FOYER DON BOSCO, CENTRE DE PREMIER ACCUEIL

Le Foyer Don Bosco, situé à Luxemboug/Limpertsberg, est un centre de premier accueil pour demandeurs de protection internationale (DPI).

Les DPI nouvellement arrivés au Luxembourg y sont accueillis les premières semaines avant d'être relogés dans une autre structure d'accueil.

L'hébergement des DPI pendant la durée de la procédure est organisé par l'OLAI, Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration, administration sous tutelle du ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.

Le foyer Don Bosco est utilisé pour l'accueil de DPI depuis 1992. Il est géré depuis 2004 par le service « Migrants et Réfugiés » de la Croix-Rouge, sur base d'un accord de collaboration avec l'OLAI / le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.

Le Don Bosco est également un foyer d'urgence pour les DPI qui arrivent après la fermeture des bureaux d'accueil du Ministère des Affaires Etrangères, en charge des demandes de protection internationale.

L'ancien bâtiment du foyer Don Bosco ayant été construit dans les années 60, son état d'usure a poussé le gouvernement à construire un nouveau centre.

Le nouveau Don Bosco sera construit juste à côté de l'ancien. Il permettra de garantir une meilleure qualité de vie à ses habitants.

Les travaux ont commencé en septembre 2013, la livraison est prévue pour la mi-2015. Le nouveau foyer pourra accueillir 120 personnes.

Il offrira des dortoirs, des chambres à coucher, des chambres familiales, des salles de séjour, une cuisine, une salle à manger, de même que des salles de classe. Deux chambres pour personnes à mobilité réduite sont également prévues.

Le bâtiment, qui aura une superficie de 2.800 m2, a été conçu par le bureau d'architectes Tatiana Fabeck.

Le coût du chantier est de 9,9 millions d'euros.

L'ancien bâtiment sera démoli une fois que les travaux de construction de la nouvelle structure seront achevés.

4. LA POLITIQUE D'ACCUEIL AU LUXEMBOURG

Suite au dépôt d'une demande de protection internationale au ministère des Affaires étrangères / Direction de l'Immigration et pendant toute la durée de la procédure, les demandeurs de protection internationale sont pris en charge par l'OLAI.

Dès leur arrivée, ces personnes rencontrent un(e) assistant(e) social(e) de l'OLAI qui leur explique leurs droits et obligations pendant leur séjour au Luxembourg.

Un logement est mis à leur disposition. Dans la mesure du possible, l'OLAI veille à ce que l'unité familiale soit maintenue, c'est-à-dire que toutes les personnes dépendant d'une même demande de protection internationale ou qui sont arrivées ensemble au Luxembourg vivent dans un même logement.

Le logement peut se faire dans :

- des structures d'hébergement publiques,
- des structures d'hébergement privées,
- des hotels,
- des auberges privées,
- d'autres locaux adaptés.

Il existe actuellement une soixantaine de « foyers » au Luxembourg. La plupart sont directement gérés par le service Logement de l'OLAI, quelques-uns par la Croix-Rouge luxembourgeoise (comme le Foyer Don Bosco) ou la Caritas Luxembourg.

A part le primo-accueil et l'hébergement, l'OLAI se charge en outre de :

- la santé préventive de toutes les personnes ;
- le relogement de chaque famille ;
- l'encadrement socio-pédagogique des enfants ;
- l'aide administrative et le suivi social des familles, de même que
- l'attribution des aides financières mensuelles ;
- etc.

L'OLAI prépare en outre, en concertation avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, la scolarisation des enfants et des jeunes dans des classes spécialisées d'accueil, où des enseignant(e)s spécialisées leur enseignent le programme officiel, de même que les langues du pays, de même que l'apprentissage de la langue française par les adultes.

En 2013, la Direction de l'Immigration a enregistré 1.071 demandeurs de protection internationale, par rapport à 2.057 en 2012 et 2.171 en 2011.

Actuellement, plus ou moins 1.900 DPI ou assimilés[1] se trouvent dans le pays.

[1] Réfugiés reconnus en attente de trouver une autonomie, DPI déboutés en attente d'un départ volontaire ou forcé, DPI déboutés en attente d'un sursis à l'éloignement ou du report d'une décision d'éloignement

Le Luxembourg est parmi les trois Etats membres de l'UE qui accueillent le nombre le plus élevé de demandeurs d'asile par habitant.

5. LA CONSTRUCTION DU CENTRE

Introduction

Vu l'état de dégradation et de vétusté avancée du bâtiment existant du Centre d'accueil pour demandeurs de protection internationale « Foyer Don Bosco » à Luxembourg-Limpertsberg, l'État a opté pour son remplacement par une nouvelle structure d'hébergement et un centre de premier accueil afin de garantir aux réfugiés un logement décent.

Implantation

Le nouveau bâtiment se situe au 162B, avenue de la Faïencerie à Limpertsberg, jouxtant le campus universitaire.

La construction occupe la majeure partie du terrain alors que les surfaces restantes libres seront dédiées aux espaces verts. Un jardin pour les futurs occupants y sera aménagé.

L'entrée principale se trouve du côté du campus scolaire où 9 d'emplacements de stationnement sont prévus.

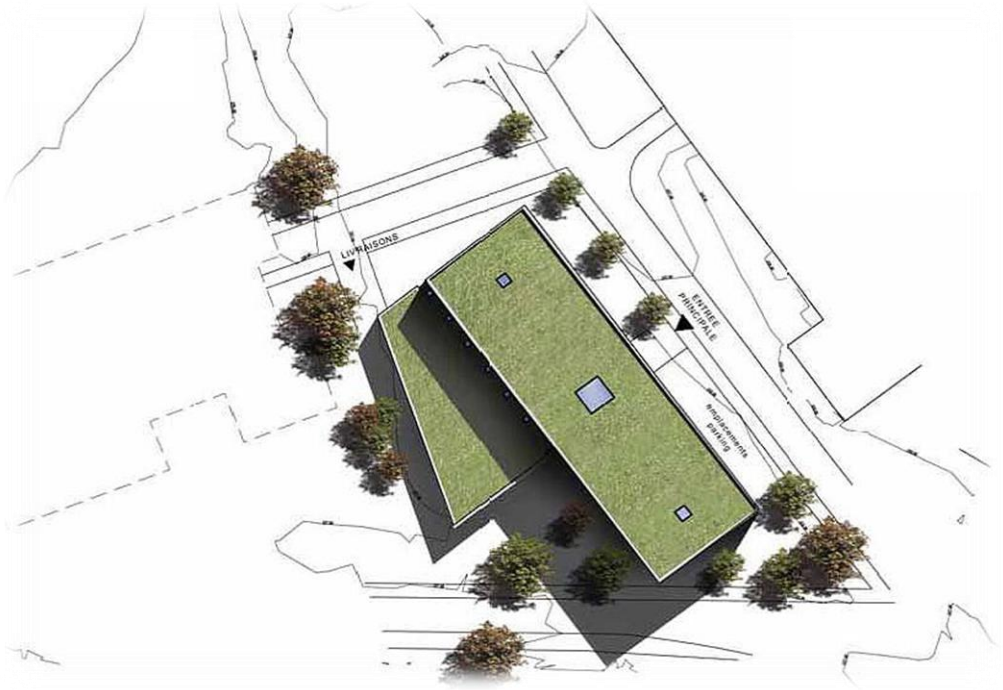

Concept architectural

Le nouveau bâtiment du foyer Don Bosco, avec sa volumétrie simple et compacte, accueillera quelques 120 occupants. Le bâtiment est composé d'un volume socle surplombé par un volume aux fenêtres en longueur hébergeant la majorité des chambres.

L'emploi de matériaux résistants dans le temps et l'installation d'équipements « low-tech » permettront un entretien aisé dans le temps.

Le bâtiment comportant 4 niveaux dont 1 en sous-sol, offrira différents types de chambres ; des chambres de une à deux personnes, des chambres pour familles, un dortoir d'urgence ainsi que deux chambres pour personnes à mobilité réduite. Chaque chambre est étudiée de façon à offrir le plus d'espace et d'intimité à chaque occupant.

Au rez-de-chaussée seront aménagés les locaux administratifs, les espaces communs avec le hall d'entrée, une grande salle à manger pouvant accueillir 60 personnes, une salle de classe, deux salles polyvalentes, une salle de distribution de vêtements, une garderie, une salle d'éducation physique, un salon de coiffure, divers espaces sanitaires et une cuisine. Une partie du rez-de-chaussée héberge également des chambres dont deux sont réservées pour des personnes à mobilité réduite.

Les premier et deuxième étages du bâtiment sont accessibles par deux escaliers intérieurs et un ascenseur central du bâtiment. Tous les espaces de vie sont situés en façade alors que les zones sanitaires et de circulations sont situées au centre du bâtiment. Un atrium sur 2 étages au noyau central du bâtiment garantira un maximum d'apport en éclairage naturel. Trois puits de lumière amèneront également de la lumière naturelle dans les zones de circulation.

La façade du rez-de-chaussée du bâtiment est recouverte en briques de teinte gris foncé, celle des étages supérieurs en enduit clair.

Concept technique/énergétique

Le bâtiment a été conçu selon un concept basse énergie en minimisant les installations techniques. Il a en outre été porté une attention particulière à l'isolation thermique de l'enveloppe extérieure du bâtiment, qui a été réalisée avec une couche de laine de roche d'une épaisseur de 16 centimètres, alors qu'un triple vitrage vient compléter ces mesures visant à minimiser les déperditions énergétiques. A noter qu'en toiture, une couche de laine de roche de 25 centimètre est prévue pour l'isolation thermique.

Une installation solaire thermique sur la toiture permet la production d'eau chaude pour l'ensemble du centre et contribuera également à réduire significativement la consommation énergétique du bâtiment.

Seule une installation de ventilation mécanique a été ajoutée au bâtiment afin de garantir une aération parfaite en toute circonstance.

Le bâtiment comporte notamment les installations techniques suivantes :

- ventilation mécanique contrôlée avec récupération de chaleur;
- production d'eau chaude au moyen d'une installation solaire thermique
- installation en complément d'un boiler central relié à la chaudière principale;
- chauffage au moyen de radiateurs classiques via une installation de chaudière de gaz à condensation;

Programme de construction

- 59 diverses chambres pour 1 à 2 personnes et familles
- 1 dortoir d'urgence
- locaux sanitaires dont 1 pour les personnes à mobilité réduite
- salles de douche
- 2 nurseries
- 4 bureaux administratifs
- 1 local de surveillance
- locaux buanderie
- 1 cuisine de distribution
- 1 salle à manger
- 2 salles polyvalentes
- 1 salle de classe
- 1 garderie
- 1 salle d'éducation physique
- 1 salon de coiffure
- 1 salle pour distribution de vêtements

Maître de l'ouvrage

Ministère du Développement durable et des Infrastructures
Administration des bâtiments publics

Maîtrise d'œuvre

Architectes	: Fabeck Architectes
Ingénieur statique	: Schroeder & Associes
Ingénieur technique	: BLS Energieplan ingénieurs-conseils
Organisme agrée	: Socotec Luxembourg
Contrôle technique	: AIB VINCOTTE Luxembourg
Coordination sécurité santé	: D3 Coordination

Surfaces et volume

Surface brute totale	: 4'000 m²
Volume brut construit	: 12'750 m³

Coût du projet

Budget	: EUR 9'900'000.- TTC

Le projet est cofinancé dans le cadre de la mise en œuvre des programmes 2012 et 2013 du Fonds européen pour les réfugiés.

6. CONTACTS

Ministère du Développement durable et des Infrastructures
FRANK Dany
E-mail : danielle.frank@tp.etat.lu
Tél.: (+352) 247-84406
GSM: (+352) 621 173 319

Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région
ZAHLEN Jacquie
E-mail : jacquie.zahlen@fm.etat.lu
Tél. : (+352) 247-86530
GSM : (+352) 621 134 789